VENTE COHIC / ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE/1008369/GT/KD/



Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code



		Piccili	pilon pi	c vos pai	ic couc						
Ministère chargé de l'urbanisme (Article A 213.1 du Code de l'urbanisme)											
Déclaration d'intention d'alièner un bien (1)	\boxtimes	Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L.212-1- et suivants du Code de									
n I water		l'urbanisme (3)) Compris dans une a départements (artic	les L. 142-1- et	suivants du Code	tre des espaces na de l'urbanisme(4))	turels sensibles de					
Demande d'acquisition		Soumis au droit de									
d'un bien (1)	ш	Compris dans une z									
Cadre réservé à l'administration											
Date de récep	tion	Numer		o d'enregistrement		Prix moyen au m²	J M²				
- CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH											
A. Propriétaire(s)											
Personne physique											
Nom, prénom	LE	GURUN Germain	ie								
Profession (facultatif) (5)											
Personne morale											
Dénomination											
Forme juridique											
Nom, prénom du représent	nnt										
Adresse ou siège social	(0)										
N° voie		Extension			Type de voie						
Nom de voie route du Beniguet Lieu-dit ou boite postale											
Code postal 56170)	Localité	ILE-D'HOUA	T (56170)							
Si le bien est en indivision	, indiq	uer le(s) nom(s)d			es et sa (leur) qu	Jote-part (7):					
B. Situation du bien (8)											
Adresse précise du bien											
N° voie		Extension			Type de voie						
Nom de voie 13 Ro	ute du	Béniguet	Lie	eu-dit ou boite p	oostale						
Code postal 56170)	Localité	ILE-D'HOUA	Т							
Superficie totale du bien	00	ha 04a 25ca									
Références cadastrales o											
Section	N°	-	ieu-dit (auar	tier, arrondissen	nent)	Superficie	totalo				
AD 574			DU BENIGUET	nor, anorialisch	iciii)	00 ha 04 a 25 ca	loidle				
Plan(s) cadastral(aux) joi	nt(s)	OUI 🛛 1	NON 🗌								
C. Désignation du bien	(-,										
Immeuble Non bâti propriétaire		ti sur terrain prop	re 🛛 Bâti	sur terrain d'au	trui, dans ce co	as indiquer nom et	adresse du				
Occupation du sol en sur	perficie	∋ (m²)									
Terres	Prés		gers	Vignes	Во	nis I	andes				
	1103	, 0,	9010	, 191103	5	J13	.ariaes				

Bâtim€nts v	endus en toto	alité (9) 🛛								
Surface co	nstruite au sol	(m²)		Surface u	itile ou habitable	(m²) 133 N	Λ ²			
Nombre de		:	Apparte	ments 🗌 :		Autres locaux				
	t de volumes						_			
Locauxdar	ns un bâtimen	en copropriét	é (10)							
N° du lot Bâtiment	ment Etage	Quote-part des parties communes	Nature et su ou habi		Le bâtiment est		Plus de 4 ans			
						depuis :	Moins de 4 ans			
					Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis :		Plus de 10 ans			
							Moins de 10 ans			
En cas d'inc	division, quote	-part du bien v	endu :							
Droits social	ux (11)									
Désignation	de la société	1								
Désignation	des droits :									
Nature			Nombre	Num	néro des parts					
D. Usage et	occupation	(12)					SIND AND A			
Usage										
habitation 🗵	- N N N N N	el 🔲 mixte 🗌	commercial	agricole	autre (pré	ciser): 🔲 :				
Occupation										
	oriétaire(s) 🛛	par un (des)	locataire(s) 🔲	sans occupan	t 🔲 autre (pré	ciser): 🔲 :				
	nt, joindre un é s ou persont		decinate la la		Augusta biologica	en and a second	AND AND STREET, SALES	al sales		
Grevant les			N ⊠SAUF RESU	II TANT DE TIT	DEC ANTEDIELIE					
		001 110				15				
Préciser la n			Indique	r si rente viage	ere antérieure :					
1 - Vente ar	de la cessio	n								
		on (en lettres et	en CINQ CE (547.250,		E-SEPT MILLE DE	EUX CENT CII	NQUANTE EUROS			
	ellement incl	us:	ENT REN							
Mobilier	€	Cheptel	€	Récoltes	€	Autres	€			
Si vente indi	ssociable d'a	utres biens								
Adresse pré		15 5								
	à porter en a e paiement :	nnexe):								
		de l'acte authe	matinu na 🔽 🕒 2. 4							
	n, montant :	20.050,00 €		erme (précise πc⊠ HT		ge de : Acqu	réreur 🗌 vendeur	r 🛛		
		Dartie de l'alién	ation							
Rente viagè Montant an				14-21-7						
	s) de la rente			Montant	comptant					
	e et d'habita e l'usage ou	tion (à préciser de l'usufruit								
Vente de la	nue-propriété	é (à préciser)								
Echange										
	aes biens reç la soulte le co	us en échange		Depart of Amiron and American						
mornan ac	19 200110 10 CC	as contound		rioblietal	opriétaires contre-échangistes					

K. Cadre réservé au titulaire du droit de préemption :

Commune : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES Section : AD Feuille(s) : 000 AD 01 HOUAT (086) Qualité du plan : Plan régulier avant EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL 20/03/1980 Numéro d'ordre du document d'arpentage : 280B CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sousaignés (3) a été établi (1):

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau;

B - En conformité d'un piquetage: effectué sur le terrain;

C - D'après un plan d'arpentage qu'ils bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires décodent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la tabrilse 6463. Echelle d'origine : 1/1000 Document vérifié et numéroté le 13/03/2023 A PTGC du MORBIHAN Echelle d'édition : 1/500 Date de l'édition : 13/03/2023 Par Yves GODIER Géomètre Principal du Cadastre Support numérique : -Signé D'après le document d'arpentage dressé Par FABRICE ILTIS **VANNES** Réf.: C23013 Pôle de topographie et de gestion cadastrale Le 28/02/2023 3 Allée du Général LE TROADEC 56020 VANNES Cédex Téléphone: 02 97 01 50 66 ptgc.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr 424

